

| |
|---------------------------------|
| Département SOMME |
| Arrondissement AMIENS |

| |
|--------------------------------|
| MAIRIE DE THÉZY-GLIMONT |
| 3, rue de l'église |
| 80440 THÉZY-GLIMONT |

| |
|---------------------------------|
| Canton AILLY-SUR-NOYE |
| Commune THÉZY-GLIMONT |

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur : 03.22.34.02.40
Mail : mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com

⇒ Retrouvez tous les bulletins municipaux en ligne, sur le site de la commune "ville-thezyglimont.fr" et nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Illiwap)

BULLETIN D'INFORMATION – MARS 2023

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La situation sanitaire s'étant améliorée, les horaires d'ouverture de la mairie au public sont revenus à la normale (avant la pandémie de COVID19), à savoir :

- Lundi : 14h00 à 16h00
- Mercredi : 17h30 à 19h00 (Permanence des élus)
- Vendredi : 10h00 à 12h00

HAUTS DE FRANCE PROPRES

Cette année, l'opération Haut-de-France propres se déroulera dans notre commune, en association avec « le Nénuphar de Thézy », le **dimanche 19 mars**.

Le rendez-vous est fixé devant la mairie à **09h00**.

Des sacs poubelles et gilets haute visibilité seront mis à disposition des bénévoles.

Venez nombreux !

FRELONS ASIATIQUES

Depuis quelques années, les nids de frelons asiatiques se multiplient. Ces frelons s'attaquent aux abeilles (plusieurs ruches anéanties sur notre commune) mais aussi à d'autres insectes menaçant la biodiversité de notre territoire, présents également dans les vergers et pouvant occasionner des piqûres graves voire mortelles. La période de février, début mars est une période cruciale pour lutter contre les frelons asiatiques car chaque frelon aperçu est une reine fondatrice d'un nouveau nid.

En 2021/2022, 122 bouchons jaunes à mettre sur une bouteille ont été distribués aux habitants (pour attirer les frelons : mélange de bière, de sirop rouge et de vin blanc répulsif pour les abeilles). En mettant de nouveau ce piège en place dans les prochaines semaines, vous aiderez à participer à la lutte contre la prolifération de ces prédateurs d'abeilles!

Merci à vous!

CONCOURS DE PECHE

L'association « le nénuphar de Thézy » organise un concours de pêche individuelle à la truite à l'étang de Hailles le **dimanche 25 mars 2022**. Ce concours aura lieu de **08h30 à 12h30** avec un accueil à partir de 07h30.

Les truites seront partagées entre les pêcheurs à l'issue du concours et la pêche sera libre l'après-midi.
Une canne sans moulinet par pêcheur.
Une restauration sera disponible sur place.

Vous pouvez réserver votre place ou obtenir plus de renseignements en contactant Virginie Fournier (06 73 06 78 45). La place sera enregistrée après réception des droits d'inscription de 15€.

SOIREE DEGUISEE ILE AUX ENFANTS

La soirée déguisée de l'association l'île aux enfants aura lieu le **samedi 1^{er} avril** prochain à la salle des fêtes de Thézy !

Profitez d'un bon couscous et d'une soirée familiale et dansante, au profit des enfants des écoles de nos villages.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements au 06 49 28 29 17.

PERMANENCE D'URBANISME

Madame Maeva NORMAND, instructrice des autorisations de construire à Amiens Métropole, assurera une permanence pour vous informer sur vos questions et dossiers d'urbanisme le **lundi 27 mars 2023 de 09h30 à 12h00** en la mairie de Thézy-Glimont.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Plusieurs points d'apports volontaires existent au sein de la commune pour la collecte de vêtements usagés, papiers, verres et déchets verts. Toutefois, force est de constater le **manque de civisme** de certains utilisateurs. Aussi, il semble important de rappeler les règles élémentaires de bonne utilisation de ces points :

- pour la benne à déchets verts : elle ne doit contenir **que** des déchets verts (tonte de pelouse, taille de haie, branchages dont le diamètre ne doit pas excéder 25cm, feuilles mortes...). Les déchets végétaux doivent être déposés en vrac dans la benne. **Merci donc de ne pas y déposer de sacs plastiques, poussettes usagées ou tentes de camping hors d'usage...**

- pour les autres points d'apports volontaires : merci de faire preuve de civisme, par exemple, en ne déposant pas de bouteilles vides au pied de la collecte de verre ou en ne provoquant pas le bourrage de la collecte de vêtements avec une couette.